

**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

# **CONTRAT DE REDYNAMISATION DES SITES DE DEFENSE DE LA VALLEE DE L'UBAYE**

L'Ubaye : des projets, des hommes et un territoire tournés vers l'avenir



*Quartier CRAPLET Barcelonnette*

## LISTE DES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE REDYNAMISATION

Le présent contrat est mis à la signature de :

- L'ETAT  
représenté par **Monsieur Pierre N'GAHANE**, Préfet des Alpes de Haute Provence,
- LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'UBAYE  
représentée par **Monsieur Michel LANFRANCHI**, Président et Maire de la commune du Lauzet Ubaye
- LA COMMUNE DE BARCELONNETTE  
représentée par **Monsieur Jean-Pierre AUBERT**, Maire
- LA COMMUNE DE JAUSIERS  
représentée par **Monsieur Lucien GILLY**, Maire
- LE CONSEIL GENERAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE  
représenté par **Monsieur Jean-Louis BIANCO**, Président du Conseil Général des Alpes de Haute Provence
- LE CONSEIL REGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR  
représenté par **Monsieur Michel VAUZELLE**, Président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

## VISAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2335-2 ;

Vu la circulaire du Premier Ministre n° 5318/SG du 25 juillet 2008 relative à l'accompagnement territorial du redéploiement des armées ;

**il est convenu ce qui suit :**

## PREAMBULE

### **A) Une présence historique qui a façonné l'identité de la vallée de l'Ubaye**

Il convient tout d'abord de rappeler que la présence de l'armée à Barcelonnette est une réalité historique, correspondant à l'importance géographique et stratégique de la vallée de l'Ubaye.

En effet, c'est en 1948 que Barcelonnette accueille le 11ème Bataillon de Chasseurs Alpains (BCA) qui, en 1990 dans le cadre du Plan Armée 2000, sera dissous et remplacé par le Centre d'Instruction et d'Entraînement au Combat en Montagne (CIECM), devenu le 1er Juillet 2008 un détachement du Centre National d'Aguerrissement en Montagne (CNAM) basé à Briançon.

Cette présence, presque consubstantielle au paysage valléen, a fortement marqué l'identité d'une vallée dans laquelle de nombreux militaires ont fait souche ou ont choisi d'y élire domicile à la fin de leur carrière.

### **B) Le fait générateur, les conséquences pour le territoire de la vallée de l'Ubaye**

Le Gouvernement a annoncé, au début du mois de juillet 2008, la mise en œuvre d'un plan national de restructuration de ses sites de défense.

A ce titre, le département des Alpes de Haute Provence est directement impacté par la fermeture de l'antenne du CNAM située dans la vallée de l'Ubaye sur différents sites, dont les plus importants se situent sur les communes de Barcelonnette et de Jausiers.

Ce sont 121 emplois répartis en 85 emplois militaires et 36 emplois civils (dont 12 liés à des entreprises privées d'entretien et de gardiennage) qui sont concernés.

Les emprises militaires sont nombreuses (champs de tir, quartiers militaires, refuges, chalets...), mais les deux sites de Barcelonnette et de Jausiers au cœur des deux communes occupent une superficie globale de plus de 11 hectares : **le quartier Craplet** (75 308 m2 dont 26 600 m2 de SHON) et **la caserne Breissand** (38 121 m2 dont 10 285 m2 de SHON).

Barcelonnette et la vallée de l'Ubaye voient donc disparaître des emplois directs, mais également l'apport particulièrement significatif des 3300 stagiaires qui fréquentaient le centre d'aguerrissement chaque année.

Il faut par ailleurs souligner l'implication profonde des personnels militaires et de leurs familles dans la vie associative et sportive de la vallée (au travers par exemple du Club Sportif et Artistique (CAS) Ubaye fort de 350 adhérents). Les installations sportives du centre étant par ailleurs largement ouvertes aux activités sportives scolaires et associatives locales.

Dans le seul domaine scolaire, le départ des enfants des personnels du CNAM, âgés de 11 ans et moins (soit 87 enfants scolarisés), représente un danger pour le maintien de petites écoles rurales.

La suppression de cette garnison aura également des conséquences pour l'économie locale. Le poids économique du détachement étant très significatif : 45% du budget total de l'antenne du CNAM donnant lieu à des retombées dans la vallée de l'Ubaye (soit 530 000 €).

Les conséquences en matière d'emploi ne se limitent pas à l'emploi direct évoqué plus avant. L'étude menée par la direction régionale de l'INSEE, à la demande de la préfecture de la région Provence-Alpes-Cote-d'Azur qui l'a financée, témoigne de l'importance des emplois indirects et induits en particulier pour les communes de Barcelonnette et de Jausiers.

S'ajouteront aussi des impacts financiers pour les collectivités publiques en particulier pour la commune de Barcelonnette.

N'ayant pas été mises en mesure d'anticiper les questions d'acquisition foncière et, a fortiori, de les intégrer dans leurs prévisions financières - déjà très resserrées - non plus que dans leurs documents d'urbanisme, les communes de Barcelonnette et de Jausiers ainsi que la communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye n'ont pas les moyens d'entretenir et de protéger ce patrimoine immobilier. Cela nécessite une installation rapide des premiers projets retenus.

### **C) L'élaboration du contrat : une démarche partenariale**

Suite à la visite de M. FALCO, secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire, le 26 août 2008 dans la vallée de l'Ubaye, une méthode d'élaboration du contrat de redynamisation et un calendrier de mise en œuvre ont été proposés aux élus, qui les ont validés lors de la première réunion du comité plénier de site le 11 septembre 2008.

Conformément au dispositif de travail défini, un comité de pilotage animé par le sous-préfet de Barcelonnette a été installé le 10 octobre 2008 et réuni à deux nouvelles reprises le 19 décembre 2008 et le 27 mars 2009. Il regroupait l'ensemble des élus de la vallée ainsi que les représentants du conseil général, du conseil régional et des services de l'Etat.

Des groupes de travail, pilotés par le sous-préfet ou par les élus de la vallée, ont été proposés autour des thématiques suivantes :

- transport et désenclavement de la vallée,
- avenir de la cité scolaire et perspective dans le domaine de la recherche,
- filière bois,
- diversification des activités touristiques.

Leurs travaux ont conduit à la tenue d'une vingtaine de réunions de travail. La question du maintien ou de la création d'emplois pérennes a toujours été placée au cœur des échanges.

Enfin, le comité de site plénier présidé par le préfet des Alpes de Haute Provence a été réuni le 10 avril 2009 pour examiner et valider le projet de contrat de redynamisation de la vallée de l'Ubaye.

Cette démarche a généré une dynamique forte et une mise en synergie des projets. On peut affirmer que l'ensemble de ces rencontres a permis d'élaborer ce contrat dans une réelle collaboration avec et entre les élus.

Par ailleurs le contrat de redynamisation s'appuie sur les conclusions de deux études. La première fixe le diagnostic territorial et étudie la faisabilité des projets présentés et a été confiée au bureau d'étude SODIE SOFIREM (prise en charge dans le cadre du contrat de redynamisation). La seconde, réalisée par la direction régionale de l'INSEE porte sur l'impact du départ du CNAM sur l'emploi dans la vallée de l'Ubaye.

Les conclusions de ces deux études ont été présentées aux élus et membres du comité de pilotage le 27 mars 2009 à Barcelonnette. Elles sont placées en annexe de ce document.

### **D) Durée du contrat**

La durée du présent contrat est de trois ans, à compter de sa signature par chacune des parties, reconductible une fois par un avenant portant sur deux années au maximum.

## EMPRISES MILITAIRES

Les conditions de cession des emprises libérées feront l'objet de négociations entre le ministère de la Défense et les collectivités. Ces dernières seront accompagnées dans cette démarche par le comité de pilotage et de suivi, tout au long de la durée du contrat.

### 1) QUARTIER CRAPLET A BARCELONNETTE

Ce quartier militaire, situé en limite de la ville de Barcelonnette, est un important ensemble de bâtiments à vocations diverses (75 000 m<sup>2</sup> dont 26 000 m<sup>2</sup> de surfaces utiles). L'impression d'ensemble est celle d'un quartier militaire fonctionnel remis à neuf récemment.

Le poste de commandement est en excellent état et pourrait être affecté dans le cadre d'un échange avec la commune de Barcelonnette aux bureaux de la communauté de communes. Les locaux de services (ateliers, garages, gymnases, locaux d'escalade...) sont tous en bon état et bien équipés.

D'ores et déjà, l'installation dans une partie des ateliers du Centre de Secours de Barcelonnette semble acquise. Cela offrirait un cadre adapté aux besoins des services de secours et libérerait le centre actuel situé en centre-ville.

### 2) CASERNE BREISSAND A JAUSIERS

Située entre la route départementale D 900 et l'Ubaye, proche du centre du village, elle est inutilisée depuis de nombreuses années (fermée en 2000).

L'espace est occupé par de nombreux bâtiments, dont une partie importante est maintenant pillée et en état de vétusté. Certaines parties sont mêmes dangereuses et des démolitions s'imposent.

Ce site a été choisi pour y implanter le centre de balnéothérapie. Au sein d'un territoire à large vocation touristique ce projet doit compléter une offre complémentaire aux équipements de loisirs hivernaux.

### 3) AUTRES EMPRISES LIBEREES

Elles sont nombreuses et constituées par les anciens champs de tir ou de manœuvre. Essentiellement situées sur la commune de Jausiers, elles constituent un ensemble foncier important. Pour mémoire :

Champ de manœuvre de Barcelonnette	Commune de Barcelonnette
Terrain de sport Quartier Craplet	Commune de Barcelonnette
Logement du chef de corps	Commune de Barcelonnette
Champ de tir de la Clapouse / Restefond	Commune de Jausiers
Champ de tir de Chanenc	Commune de Jausiers
Casernement de Restefond	Commune de Jausiers
Pavillon officiers	Commune de Jausiers
Pavillon de sous-officiers	Commune de Jausiers
Chalet de Maison Meane	Commune de Larche

La commune de Jausiers a exprimé, dès l'annonce du plan de restructuration, sa volonté de se voir attribuer l'ensemble des emprises situées sur son territoire pour développer des projets liés à un tourisme de pleine nature associé au pastoralisme et à l'agriculture de montagne. Certains bâtiments, transformés en refuges de montagne, se trouveraient au cœur d'un réseau de sentiers de randonnée transfrontaliers.

Au sein des emprises militaires, la question des équipements existants est posée et a fait l'objet d'une demande d'aliénation pour ce qui concerne le mur d'escalade situé dans l'enceinte du quartier Craplet. Cet outil de formation dans le cadre des options délivrés par le lycée et d'entraînement pour les guides de haute montagne et le PGHM sera cédé à la commune de Barcelonnette. D'autres équipements doivent être conservés en état et font l'objet d'une négociation avec le ministère de la Défense.

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Ce diagnostic, partagé avec les élus, s'appuie sur une étude conduite par le cabinet d'études SODIE SOFIREM, financée par le ministère de la Défense.

### **1) Une position géographique particulière**

Située au Nord-Est du département des Alpes de Haute-Provence, la vallée de l'Ubaye s'étend d'Est en Ouest sur quelques 80 kilomètres, de la frontière italienne jusqu'au lac de Serre-Ponçon, entourée de cols de haute altitude. Elle constitue un territoire inséré entre les Hautes-Alpes et les Alpes Maritimes, dans l'aire d'influence de l'économie gapençaise.

Son enclavement relatif a puissamment contribué à y façonner un développement économique et humain original. Son histoire a été profondément marquée par un fort exode rural et un mouvement d'émigration qui a culminé avec «l'aventure mexicaine» de certains de ses habitants.

Avec une population de 8145 habitants (5,5% du département), la vallée de l'Ubaye est caractérisée par un éloignement des pôles urbains régionaux et un accès rendu difficile par l'absence d'infrastructures de transports collectifs (train, aéroport, autoroute...).

Barcelonnette, située à 1135 mètres d'altitude, peut être considérée comme la «plaque tournante» de ce territoire. Elle est distante de 90 kilomètres de Digne les Bains (ce qui correspond à 3 heures de trajet aller-retour compte tenu des routes à emprunter...) et de 70 kilomètres seulement de Gap, ville vers laquelle elle est plus naturellement tournée.

La vallée de l'Ubaye se caractérise également par une très grande richesse faunistique, florale, paysagère et des habitats. Cette richesse se traduit par l'existence de divers périmètres de protection de l'environnement et d'inventaires de biodiversité à travers :

- le réseau Natura 2000,
- les espaces forestiers (qui couvrent près de 50% du territoire des deux cantons),
- la présence du Parc National du Mercantour, qui couvre une grande partie des communes de la Haute Ubaye situées en cœur de parc.

Il faut également noter l'impact des lois «Montagne» et «Littoral» (pour les communes proches du lac de Serre-Ponçon), très contraignant pour les projets d'urbanisme.

### **2) Une économie montagnarde touristique, marquée par l'absence de grandes entreprises et par un réseau peu important de PME**

La vallée de l'Ubaye fait partie des territoires de montagne de la zone de Digne les Bains. Elle présente les caractéristiques socio-économiques suivantes :

- une économie montagnarde touristique (un tourisme été/hiver ; 3 stations de ski : Le Sauze, Praloup et Sainte Anne la Condamine) ;
- un faible tissu d'entreprises, de très petite taille (96% de moins de 20 salariés) ;
- des structures d'appui à l'emploi et à l'insertion à renforcer : 1 comité de bassin d'emploi , 1 association intermédiaire IAE, 1 point emploi ANPE, 1 antenne de la mission locale, 1 centre médico-social, 1 RSP/EREF ;
- un bassin de vie tourné vers les Hautes-Alpes : Gap est plus proche de Barcelonnette que Digne les Bains et le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (SUD) regroupe les 2 communautés de communes de l'Ubaye pour les Alpes de Haute Provence et 2 communautés de communes des Hautes Alpes.

Dans cette vallée classée en zone de Haute–Montagne sèche au titre des zones agricoles défavorisées, l'agriculture, qui bénéficie de soutiens nationaux et communautaires spécifiques, est tournée vers l'élevage et repose sur une population active agricole qui représente 3,8% de la population totale dans le canton de Barcelonnette et 20,8% dans le canton du Lauzet Ubaye.

Au recensement agricole de 2000, la vallée de l'Ubaye comptait 143 exploitations pour une Surface Agricole Utilisée (SAU) de 10 380 hectares.

L'activité pastorale reste importante et l'utilisation d'alpages ou d'estives s'étend sur plus de 35 000 hectares.

Le maintien d'une activité agricole et pastorale dans la vallée reste essentiel pour la préservation des territoires et des paysages.

#### Atouts :

- un patrimoine naturel et culturel (paysages, architecture, climat ...) qui donne une attractivité forte à ces territoires, dans un contexte de retour à un environnement de qualité ;
- une offre touristique large tant en hiver (stations de sports d'hiver) qu'en été (activités de pleine nature) ;
- un dynamisme qui s'appuie sur une diversité d'activités structurées autour d'un réseau associatif particulièrement développé.

#### Faiblesses :

- la faible densité de population ;
- les problèmes de mobilité sur les territoires : un réseau de transports en commun quasi-inexistant malgré les efforts des collectivités locales et un réseau routier essentiellement constitué de petites routes de montagne qui allongent la durée des trajets.

*Ceci constitue le frein essentiel à l'installation d'entreprises et au développement de l'emploi sur ces zones. Cette réalité impose de poser un regard attentif sur les dossiers liés à l'amélioration des conditions d'accès et à la sécurisation des axes routiers.*

Ce diagnostic territorial a conduit à retenir, en concertation étroite avec l'ensemble des élus, le périmètre de la communauté de communes de la vallée de l'Ubaye pour la mise en œuvre du contrat de redynamisation.

Ce périmètre d'application du Contrat de Redynamisation de la Vallée de l'Ubaye (CRVU) s'étend donc aux 14 communes suivantes :

*Barcelonnette, Les Thuiles, le Lauzet-Ubaye, Jausiers, Saint-Pons, Uvernet-Fours, Méolans-Revel, Larche, Meyronnes, Saint-Paul sur Ubaye, La Condamine, Pontis, Enchastrayes et Faucon de Barcelonnette.*

## LES AXES STRATEGIQUES DU CONTRAT DE REDYNAMISATION

Les axes stratégiques prioritaires retenus ont pour but de créer les conditions favorables pour la création d'emplois et la redynamisation économique de la vallée, selon quatre grandes orientations.

### A ) Le développement économique

Le développement économique de la vallée doit s'orienter vers l'installation de petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois permanents. C'est tout le sens du projet de création d'une pépinière d'entreprises présenté dans le cadre de ce contrat, qui serait située sur l'emprise du quartier Craplet à Barcelonnette.

L'installation de PME fait l'objet notamment de contacts avec la Mission de Développement Economique (MDE) des Alpes de Haute Provence. Plusieurs projets sont suivis par les élus de la vallée et ont fait l'objet de contacts directs.

Pour exemples :

- la création d'une usine d'embouteillage sur la commune du Lauzet-Ubaye,
- l'installation d'une PME travaillant dans le domaine de l'isolation thermique,
- l'installation d'un centre d'appels téléphoniques,
- le projet de zone artisanale des «Gleizoles».

Le développement des projets liés à la maîtrise des énergies renouvelables, à l'image du photovoltaïque ou des projets liés à l'hydroélectricité, constitue également un dossier à impulser sur le territoire dans le respect des contraintes liées à un environnement à protéger.

Enfin, le soutien et la promotion des activités et produits agricoles de la vallée, en lien avec les exploitants et agriculteurs locaux, doivent être renforcés. Un label «Produit de l'Ubaye» pourrait être créé.

Développer l'économie de la vallée de l'Ubaye nécessite de réactiver ou de faciliter la concrétisation des projets existants : usine d'embouteillage du Lauzet ; Unité Touristique Nouvelle (UTN) du Bouas ; création de la zone d'activités des Gleizoles.

*Cela nécessite également le soutien financier de l'État dans le cadre des projets retenus au sein du CRVU, en particulier la structuration de la filière bois dans la vallée et la création d'une maison franco-italienne.*

La relance de la filière bois constitue un des axes forts du contrat de redynamisation tant dans le domaine du bois énergie que du bois d'œuvre. L'installation d'une scierie, le développement d'un «réseau de chaleur» pour les bâtiments publics et la mise en place d'une plate forme d'écorçage et de séchage de plaquettes bois sont autant de projets présentés dans ce cadre. La mise en synergie des différents acteurs de cette filière est un enjeu fort de dans ce dossier.

De même, la création d'une maison franco-italienne, qui associe le Parc National du Mercantour avec un espace d'animation, de rencontres et de commercialisation de produits franco-italiens est de nature à développer les relations transfrontalières au profit de l'économie de la vallée. Cette dynamique justifie son intégration dans les projets portés par le contrat de redynamisation. A terme, ce sont 10 à 15 emplois directs qui sont susceptibles d'être portés par cette activité économique.

**En matière de développement économique, l'objectif poursuivi dans les trois années du contrat de redynamisation est de créer les emplois propres à pallier ceux qui quittent la vallée avec la fermeture de l'antenne du CNAM (120 emplois).**

## **B) Le développement des activités touristiques**

Pour développer le tourisme dans la vallée de l'Ubaye, il est nécessaire de veiller à la consolidation et à la diversification de l'offre touristique tout au long de l'année.

### **Consolider**

C'est le sens des initiatives prises par la communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye, en choisissant d'investir dans la réhabilitation des équipements des stations de sports d'hiver. 16 millions d'euros sont consacrés à ce vaste effort de rénovation dans les trois stations de la vallée : Praloup, Le Sauze et Sainte Anne la Condamine.

Le projet de modernisation de Praloup comporte la mise en œuvre du télécabine des Molanès, qui est dimensionné pour être un relais entre les deux sites de la station. A ce titre, il constitue un projet d'ascenseur urbain bénéficiant des aides de l'État dans le cadre de la convention interrégionale du massif des Alpes. Une aide d'un montant de 500 000 euros sera octroyée à ce dossier.

L'impact économique du tourisme hivernal a été évalué à 40% de l'activité économique du territoire. En saison hivernale, ce sont 250 emplois directs qui sont générés par ces activités. Le maintien de ce niveau d'emploi constitue un objectif important pour les années à venir.

### **Diversifier**

C'est le choix opéré (entre autres) par les communes d'Uvernet-Fours et de Barcelonnette, avec l'ouverture prochaine d'un golf de 9 trous.

La formidable histoire de cette vallée, qui est l'un des secteurs touristiques majeurs du département, doit être mise en valeur par l'extension des espaces culturels et muséographiques. Autour des forts de Tournoux et du patrimoine militaire (présence historique de l'armée, ligne Maginot...), des initiatives doivent voir le jour pour proposer un circuit touristique de haute qualité culturelle.

Le tourisme culturel représente 40% de la clientèle touristique. Cette spécificité attire de nombreux producteurs et réalisateurs de cinéma. Le dernier film de Philippe Carrese «L'Arche de Babel», tourné dans le fort de Saint Ours à Meyronnes, en est un exemple. Les projets évoqués autour de la création d'un studio de post-production pourraient constituer un pôle d'animation et de développement dans ce secteur d'activité.

La communauté de communes de la vallée de l'Ubaye est par ailleurs partenaire du projet de centre de l'oralité alpine porté par le conseil général des Hautes Alpes.

La route de l'art contemporain de Digne les Bains à Cuneo, consolidée par l'étude commandée dans le cadre du programme Interreg 3, est devenue réalité et a été complétée par le projet «Sentinelle des Alpes».

Enfin, le réseau des 6 musées de la vallée a un impact économique non négligeable, accueillant en 2008 près de 20 000 visiteurs.

La pratique de l'ensemble des activités de pleine nature (rafting, parapente, randonnées, cyclotourisme, escalade....) génère une forte attractivité estivale qu'il conviendrait de développer autour d'un schéma territorial clairement défini.

L'impact particulièrement positif de la venue durant l'été 2008 d'une étape du Tour de France, tout comme l'organisation du championnat du monde de «moutain-bike» au mois d'août à PraLoup, doivent être les éléments déclencheurs du développement des activités cyclotouristes et vététistes dans la vallée.

A cet égard, il convient de concrétiser la réalisation d'une piste cyclable entre les communes des Thuiles et de Jausiers.

La création de circuits de randonnées touristiques «de pleine nature», en lien avec la spécificité du Parc National du Mercantour et la promotion des produits régionaux, sont des projets en gestation sur les terrains de montagne libérés par le départ du CNAM.

Le tourisme est la colonne vertébrale économique de la vallée de l'Ubaye. Il irrigue les secteurs du commerce, de l'hôtellerie-restauration, de l'artisanat, des produits du terroir... Il constitue un pôle d'emplois permanents et saisonniers indispensable. Dans les années à venir son développement nécessite :

- de consolider et de moderniser les structures existantes,
- la mise en œuvre de partenariats transfrontaliers avec l'Italie, à l'image de la route de l'art contemporain.

*Le développement touristique impose également la recherche d'activités complémentaires hors des périodes hivernales. C'est pourquoi, le soutien financier de l'État dans le cadre du contrat est apporté à l'installation d'un complexe de balnéothérapie.*

### **C) La diversification des offres de formation et la promotion de l'accueil d'activités de recherche**

La vallée de l'Ubaye («vallée des instituteurs») est historiquement marquée par le niveau culturel de ses habitants. Dans l'avenir, le maintien et le développement de la formation scolaire et professionnelle, associés à la présence d'universitaires chercheurs doit constituer un atout pour la vallée.

Pour cela, il est nécessaire de renforcer la cité scolaire André Honnorat :

- \* par la diversification des offres de formation,
- \* par la constitution d'un internat d'excellence,
- \* par la pérennisation des options sportives dispensées,
- \* par le développement de l'enseignement de la langue italienne de la maternelle au lycée.

Cette structuration est absolument nécessaire pour répondre aux besoins exprimés par les porteurs de projets. L'existence de structures d'accueil pour l'enfance et la jeunesse est une condition essentielle à l'implantation de cadres et d'entrepreneurs dans la vallée.

La circulaire du Premier Ministre en date du 25 juillet 2008 indique que : « *dans le domaine de l'enseignement, aucune fermeture de collège ou de lycée n'interviendra pendant la durée du contrat de redynamisation* »

Par ailleurs l'accueil d'activités de recherche dans le domaine des risques naturels, bénéficiant du cadre naturel exceptionnel de la vallée, a généré la mise en œuvre du projet SEOLANE qui consiste en la création d'un centre d'accueil universitaire structurant :

- \* l'accueil d'étudiants et de chercheurs dans les domaines des risques naturels et de la biodiversité ;
- \* l'organisation d'évènements médiatiques (colloques, séminaires, expositions, conférences.....) ;
- \* un pôle de réflexion sur l'enseignement scientifique de la maternelle au lycée.

Les différentes réunions et rencontres pour l'élaboration du dossier ont débouché le 24 mars 2009 sur la création d'un comité scientifique autour de représentants du CNRS et des universités de Strasbourg, Caen et Aix en Provence.

Le site de la vallée de l'Ubaye a par ailleurs été retenu pour être un des sites pilotes du projet initié autour du Pôle Grenoblois sur les Risques Naturels (PGRN).

C'est pourquoi, le soutien financier de l'État dans le cadre du contrat est apporté à la création de ce centre d'accueil universitaire.

## **D) Faciliter l'accès à la vallée, porte ouverte vers l'Italie**

Le constat est récurrent : les difficultés d'accès à la vallée de l'Ubaye constituent un frein au développement économique.

L'absence de relais ferroviaire doit faire porter tous les efforts sur les infrastructures routières. Au départ du 11ème BCA en 1990, l'accent avait été mis sur l'amélioration du CD 900 (axe clé et quasi unique pour l'accès à la vallée).

Dans une vallée où les conditions climatiques sont rudes en hiver, l'entretien des infrastructures routières constitue un enjeu majeur. Le conseil général des Alpes de Haute Provence réalise à cet égard un effort conséquent pour l'entretien et l'amélioration du réseau routier.

Pour sa part, le conseil régional a en charge les liaisons par autocars depuis Digne les Bains ou Gap (gare SNCF la plus proche distante de 70 kilomètres).

A l'occasion du groupe de travail mis en place au sein du comité de pilotage du CRVU, des propositions ont été formulées pour améliorer les dessertes selon trois axes :

- l'amélioration des accès aux transports scolaires en lien avec les besoins de l'internat de la cité scolaire pour un accueil facilité des élèves (internes en particulier) ;
- l'amélioration de la desserte des agglomérations (Digne les Bains, Gap) pour les résidents permanents (aujourd'hui, seul un autocar permet de se rendre à Digne les Bains pour un aller-retour dans la journée) ;
- l'accueil et le transport depuis les gares et aéroports des touristes (facilité d'accès, correspondances et lisibilité).

En matière d'accès routiers, deux sites doivent être pris en compte dans le cadre d'une amélioration ou d'une sécurisation des transports dans la vallée. Ils font l'objet d'une aide spécifique de l'État pour permettre les aménagements nécessaires :

- ***le site de la Fresquière***

Cet éperon rocheux est le dernier point noir avant l'arrivée à Barcelonnette. L'accord réalisé avec la société Eiffage, qui exploite une carrière située à l'arrière de ce passage, permettra à terme (à l'horizon de 2020) de réaliser une « trouée » qui finalisera un trajet sécurisé.

En attendant des travaux de sécurisation de la voie doivent être engagés, l'Etat, dans le cadre du contrat de redynamisation, apporte le financement complémentaire nécessaire à hauteur de 300K€, à parité avec le Conseil Général.

- ***le passage de « La Rochaille »***

Ce dossier est l'un des plus sensibles de la vallée. En effet la sécurisation de ce passage, situé sur la route qui mène à l'Italie, nécessite des investissements lourds.

Les estimations portant sur la réalisation d'un ouvrage du type « pare-avalanche » doivent être précisées dans le cadre de la concertation établie avec le Conseil Général.

Le contrat de redynamisation doit être l'occasion de réactiver ce dossier pour résoudre cette situation en proposant une étude réactualisée des travaux indispensables, permettant de s'engager dans la recherche des cofinancements nécessaires.

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

L'État s'engage :

- à apporter deux millions d'euros dans le cadre de l'enveloppe spécifiquement consacrée au contrat de redynamisation des sites de défense,
- à contribuer à hauteur d'un million d'euros aux projets concernant le désenclavement de la vallée de l'Ubaye,
- à contribuer dans le cadre des crédits du contrat de massif des Alpes (CIMA / POIA) au financement du dossier d'ascenseur urbain de Pra-Loup Molanès.

***L'État apporte au total 3,5 millions d'euros pour soutenir les projets initiés dans la vallée de l'Ubaye.***

A ces soutiens financiers directs s'ajoutent des mesures d'accompagnement financières et fiscales :

- l'éligibilité à une éventuelle intervention du fonds de soutien aux communes touchées par le redéploiement territorial des armées (article L. 2335-2-1 du code général des collectivités locales) ;
- l'extension du bénéfice du dispositif des bassins d'emplois à redynamiser aux zones de restructuration de la défense (ZRD), appliquée aux emprises militaires libérées (loi de finances rectificative pour 2008, art. 34) ;
- la cession à l'euro symbolique des emprises libérées, conformément aux dispositions de l'article 67 de la loi de finances pour 2009.

Par ailleurs, il convient de préciser que cette somme de 3,5 millions d'euros s'ajoute aux subventions que l'État verse par ailleurs chaque année au profit des projets dans la vallée de l'Ubaye, au titre du CPER, de la CIMA et des dotations (DGE, DDR...).

Les plans de financement des projets proposés dans le cadre de l'enveloppe du contrat de redynamisation (2 millions d'euros) **ont été retenus par le comité plénier réuni le 10 avril.**

**1) Tableau des financements retenus dans le cadre de l'enveloppe spécifiquement consacrée aux sites de défense (2M€)**

Projet	Coût total	État (FNADT/FRED)	Conseil régional	Conseil général	Collectivités	Autres financeurs
Centre d'accueil universitaire	1,22 M€	0,5 M€	0,2 M€	0,12 M€	0,244 M€	0,156 M€ (POIA)
Centre de balnéothérapie	6 M€	0,6 M€	0,5 M€		0,5 M€	4,4 M€ (privé)
Filière bois	1,5 M€	0,3 M€	0,33 M€	0,23 M€	0,3 M€	0,14 M€ (POIA) 0,2 M€ (privé GIE)
Maison franco-italienne	1 M€	0,2 M€	0,2 M€	0,1 M€	0,2M€	0,3 M€ (Alcotra)
Pépinière d'entreprises	1,2 M€	0,4 M€	0,36 M€		0,24 M€	0,2 M€ (FEDER)
<b>TOTAL</b>	<b>10,92 M€</b>	<b>2 M€</b>	<b>1,59 M€</b>	<b>0,45 M€</b>	<b>1,484 M€</b>	<b>5,396 M€</b>

*Le conseil régional et le conseil général ont confirmé les engagements mentionnés dans ce tableau sous forme d'enveloppes globales. Les services des deux assemblées étudieront les dossiers avec les porteurs de projets pour affiner les critères de répartition*

**2) Tableau des financements retenus dans le cadre des projets de désenclavement (1M€)**

Projet	Coût total	État (FNADT/FRED)	Conseil général	Autres financeurs
Mise en sécurité du site de « La Fresquière »	730 K€	300K€	300 K€	130K€ Entreprise Eiffage
Mise en sécurité du site de « La Rochaille »	Reste à préciser par une étude complémentaire sur site	700K€		

**2) Tableau des financements retenus dans le cadre du dossier « ascenseur urbain » de Molanes (0,5M€)**

Projet	Coût total	État (CIMA)	Conseil régional	Conseil général	Collectivités (CCVU)
Ascenseur urbain « Molanes »	7,5M€	0,5 M€	0,5 M€	4 M€ *	2,5 M€

\* dans le cadre du plan neige

**ENGAGEMENTS DES ASSEMBLEES DEPARTEMENTALE ET REGIONALE**

<b>CONSEIL GENERAL</b>	<b>CONSEIL REGIONAL</b>
<p>Le Conseil Général présidé par Mr Jean Louis BIANCO, participe au financement des projets validés par le comité plénier du 10 avril 2009 :</p> <p align="center"><b>AU TITRE DES FICHES ACTIONS VALIDEES PAR LE COMITE PLENIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en soutenant les projets portés par les élus locaux à hauteur de 450 K€</li> <li>• en intervenant à hauteur de l'Etat dans le cadre du projet de désenclavement de la vallée de l'Ubaye au lieu dit « <i>La Fresquière</i> » à hauteur de 300 K€</li> <li>• en participant au titre du « plan neige » voté par l'Assemblée départementale à hauteur de 4 M€ au contrat de station de Pra Loup (dont l'ascenseur urbain)</li> <li>• en participant au financement des études et des travaux de forage de la balnéothérapie à hauteur de 76 500 euros</li> </ul>	<p>Le Conseil Régional présidé par Mr Michel VAUZELLE participe au financement des projets validés par le comité plénier du 10 avril 2009 :</p> <p align="center"><b>AU TITRE DES FICHES ACTIONS VALIDEES PAR LE COMITE PLENIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en soutenant les projets portés par les élus locaux et validés par le comité plénier à hauteur de 1,59 M€</li> <li>• en participant au projet d'ascenseur urbain situé à Pra Loup à hauteur de 500 K€</li> <li>• en participant au financement des études et des travaux du forage de la balnéothérapie à hauteur de 428 K€</li> </ul>
<p align="center"><b>AU TITRE DES PROBLEMATIQUES DEVELOPPEES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL DU CRVU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en investissant dans les autres stations de l'Ubaye à hauteur d'1M€</li> <li>• en s'engageant à proposer une large concertation pour trouver les solutions adaptées au dossier du passage « <i>de la Rochaille</i> »</li> <li>• en investissant dans la rénovation de la cité scolaire André Honnorat (au titre des collèges)</li> </ul>	<p align="center"><b>AU TITRE DES PROBLEMATIQUES DEVELOPPEES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL DU CRVU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en investissant dans la modernisation des stations et l'évolution de l'offre touristique de la vallée de l'Ubaye à hauteur de 2,1 M€.</li> <li>• en se positionnant comme partenaire de la concertation proposée pour trouver les solutions adaptées au dossier du passage « <i>de la Rochaille</i> »</li> <li>• en investissant (6,7 M€) dans le cadre de ses compétences dans la rénovation de la cité scolaire André Honnorat (lycée)</li> </ul>

## FICHES ACTION DES PROJETS FINANCES DANS LE CADRE DU CONTRAT

PROJETS VALLEE DE L'UBAYE (CRVU)	FICHE 1
<b>CENTRE D'ACCUEIL UNIVERSITAIRE (PROJET SEOLANE)</b>	
<b>Objectifs et public visé :</b> Favoriser l'accueil d'étudiants et de chercheurs français et européens, dans un cadre adapté et équipé pour développer des études sur les risques naturels. La vallée de l'Ubaye est à cet égard un «laboratoire» reconnu (glissement de terrain de la Valette, cuvette glaciaire, avalanches, secousses sismiques, crues...)	
<b>Maîtres d'ouvrage :</b> Commune de Barcelonnette / CCVU	
<b>Lieu de réalisation :</b> Quartier CRAPLET	
<b>Calendrier de réalisation :</b> début des travaux en 2010 et fin des travaux en 2011. Les premiers groupes programmés seront accueillis dès le printemps 2010.	
<b>Contacts noués avec :</b> L'Observatoire de Haute Provence et le CNRS / Le Parc National du Mercantour (projet ATBI) Des universités françaises et européennes (Strasbourg, Caen, Aix, Turin...) Le pôle grenoblois des risques naturels (PGRN)	
<b>Coût estimatif :</b> 1,22 M€	
<b>Réunions et rencontres :</b> * 20 janvier réunion élus (SPB) Mme Cordier M. Tiran * 4 mars (mairie de Barcelonnette) : rencontre avec M. BOER (Observatoire de Haute Provence) * 10 mars rencontre avec Mme LECCIA (Parc National du Mercantour) * 17 mars rencontre avec le pôle de Grenoble (PGRN) * 24 mars mise en place du comité de pilotage (comité scientifique)	
<b>Commentaires et précisions :</b> - Projet développé dans le cadre de la redynamisation de la vallée de l'Ubaye. Le site de la vallée de l'Ubaye a été retenu comme site « pilote » dans le cadre de l'étude sur la gestion des risques naturels. - Centre d'accueil universitaire permettant l'accueil d'étudiants, de chercheurs (30 à 40 personnes). Ce lieu serait doté de salles de travail, de réunions, d'une bibliothèque spécifique et de matériels adaptés aux recherches. La vallée de l'Ubaye est équipée pour recevoir internet haut débit - Mise en place d'un comité scientifique de référence, apportant la caution nécessaire auprès des organismes universitaires européens - L'organisation d'universités d'été, d'expositions, de conférences sur les thèmes liés aux risques naturels mais également à la biodiversité (projet ATBI du Parc National du Mercantour) - L'accueil d'étudiants européens réalisant des thèses sur ces domaines - L'organisation de séminaires et colloques d'entreprises	
<b>Résultats attendus :</b> création de 3 à 5 emplois	
<b>Indicateurs d'évaluation :</b> - Respect du calendrier de réalisation - Nombre d'emplois créés - Impact sur les activités économiques locales	

### PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation (par rapport au coût total HT)	Montant
Aménagement d'un centre d'accueil universitaire au quartier Craplet	État	40,98%	500 K€
	Région	16,39%	200 K€
	Département	9,84%	120 K€
	Europe (POIA)	12,79%	156 K€
	<b>TOTAL Subventions</b>	<b>80,00%</b>	<b>976 K€</b>
	<b>Participation commune et CCVU</b>	<b>20,00%</b>	<b>244 K€</b>
<b>Total HT</b>			<b>1,22 M€</b>

PROJETS VALLEE DE L'UBAYE (CRVU)	FICHE 2
<b>CENTRE DE BALNEOTHERAPIE</b>	
<b>Objectifs et public visé :</b> Assurer la diversification de l'activité touristique dans la vallée par l'installation d'une activité multi saisonnière Participer à la création d'emplois pérennes Renforcer l'image d'une vallée dynamique offrant toutes les facettes d'un tourisme «tous publics»	
<b>Maîtres d'ouvrage :</b> CCVU et porteur de projet privé	
<b>Lieu de réalisation :</b> Caserne BREISSAND	
<b>Calendrier de réalisation :</b> début des travaux en 2010 et fin des travaux en 2012	
<b>Contacts noués avec :</b> Investisseurs et porteurs de projet dans ce domaine	
<b>Coût estimatif :</b> 6 M€	
<b>Réunions :</b> Groupe de travail sur la faisabilité de l'opération réuni le 13 mars 2009, animé par le cabinet d'études SODIE (élus, experts, responsables des pôles touristiques...)	
<b>Commentaires et précisions :</b> - Projet structurant qui, dans le cadre du CRVU, trouve l'impulsion nécessaire à sa réalisation. En amont, le forage a été réalisé par la CCVU et les conditions d'implantation d'une telle structure sont désormais réunies - A terme, ce projet doit conduire à la création de 20 à 30 emplois. Cette installation devra nécessairement être complétée par la construction d'un centre d'accueil touristique (hôtel, résidence) qui viendra augmenter le nombre d'emplois créés	
<b>Résultats attendus :</b> création de 20 à 30 emplois	
<b>Indicateurs d'évaluation :</b> - Date d'obtention des autorisations administratives - Respect du calendrier de réalisation - Nombre d'emplois créés	

#### PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation (par rapport au coût HT)	Montant
Construction d'un centre de balnéothérapie à la caserne Breissand	État	10,00%	600 K€
	Région	8,30%	500 K€
	Investisseur privé	73,40%	4,4 M€
	<b>TOTAL</b>	<b>91,70%</b>	<b>5,5 M€</b>
	<b>Participation CCVU</b>	<b>8,30%</b>	<b>500 K€</b>
<b>Total HT</b>			<b>6 M€</b>

PROJETS VALLEE DE L'UBAYE (CRVU)	FICHE 3
DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE BOIS ET DE RESEAUX CHALEUR	
<b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Valoriser la ressource locale</b></li> </ul> <p>Il s'agit de revisiter le projet Montagne d'énergies-Filières bois présenté en 2006 et de le réactualiser en fonction du contexte et de l'environnement économique</p> <p>Le projet pôle d'excellence Montagne d'Energies- Filières Bois avait comme objectif de valoriser la ressource locale bois et ses déchets par le développement conjoint des filières bois et énergies basé sur un partenariat public-privé avec l'entreprise VEOLIA. Des contacts ont été renoués pour relancer cette proposition.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développer les réseaux chaleur dans la vallée de l'Ubaye :</b></li> </ul> <p>Deux communes ont lancé des études pour la mise en œuvre de réseaux chaleur : les dossiers des communes de Barcelonnette et de La Bréole ainsi le projet de Balnéothérapie pourraient être éligibles à ce type d'énergie.</p>	
<b>Maître d'ouvrage :</b> CCVU	
<b>Lieu de réalisation :</b> Vallée de l'Ubaye	
<b>Calendrier de réalisation :</b> début des travaux en 2010 et fin des travaux en 2011	
<b>Contacts noués avec :</b> VEOLIA / PAYS SUD / FORESTIERS	
<b>Contacts à nouer avec :</b> ADEME	
Coût estimatif : 1,5 M€	
<b>Réunions et rencontres :</b> Groupe de travail réuni à l'initiative de l'État et dans le cadre de l'étude diagnostic menée par le cabinet SODIE / SOFIREM et groupe de travail à l'initiative de la CCVU.	
<b>Commentaires et précisions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un Pays Forestier avec 30% de surface boisée (<i>données OFME</i>)               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une forêt avec des bois de qualité mixte                   <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ 7 millions de m<sup>3</sup> = 41% de mélèzes / sapin-épicéa 23 % / pins sylvestres 21%</li> </ul> </li> <li>✓ Une forêt de surface stable mais avec un stock en accroissement                   <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Une forêt qui pousse plus vite qu'elle n'est exploitée</li> </ul> </li> <li>✓ Des bois relativement accessibles malgré le relief                   <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ 50% des forêts à moins de 500 mètres d'une piste</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- Exploitation forestière : quelle valeur ajoutée ?               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ débouchés : 20 à 30 % Bois d'industrie à Tarascon / 70 à 80 % Bois d'œuvre (50 % du mélèze vers l'Italie) / 5 à 10 % Bois énergie</li> <li>✓ Volumes exploités : environ 35 à 50 000 m<sup>3</sup></li> </ul> </li> </ul>	
<b>Résultats attendus :</b> création de 3 à 5 emplois directs (installation de la scierie) dans un premier temps	
<b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Date d'obtention des autorisations administratives</li> <li>- Respect du calendrier de réalisation</li> <li>- Nombre d'emplois créés</li> </ul>	

### PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation (par rapport au coût HT)	Montant €
Partie publique du projet portée par la CCVU : installation d'une scierie et de hangars de stockage	État	20%	300 K€
	Région	22%	330 K€
	Département	15,33%	230 K€
	Europe (POIA)	9,34%	140 K€
	Participation privés (GIE)	13,33%	200 K€
	<b>TOTAL</b>	<b>80,00%</b>	<b>1,2 M€</b>
	<b>Participation CCVU</b>	<b>20,00%</b>	<b>300 K€</b>
<b>Total HT</b>			<b>1,5 M€</b>

PROJETS VALLEE DE L'UBAYE (CRVU)	FICHE 4
<b>MAISON FRANCO-ITALIENNE</b>	
<b>Objectifs et public visé :</b> Développer la coopération avec les vallées alpines italiennes par la mise en place d'un lieu de commercialisation de productions typiques Favoriser les échanges culturels entre la France et l'Italie Créer une zone d'exposition et de présentation des activités et recherches communes du parc national du Mercantour et du parc Alpi Maritime.	
<b>Maîtres d'ouvrage :</b> Commune de Jausiers	
<b>Lieu de réalisation :</b> Caserne Breissand	
<b>Calendrier de réalisation :</b> début des travaux en 2010 et fin des travaux en 2011	
<b>Contacts noués avec :</b> Parc national du Mercantour Parc Alpi Maritime Élus de la province de Cuneo	
Coût estimatif : 1 M€	
<b>Réunions et rencontres :</b> Réunion de travail entre la commune de Jausiers et le parc national du Mercantour	
<b>Commentaires et précisions :</b> Les relations entre la commune de Jausiers et les communes italiennes ont une longue histoire Ce projet situé à proximité de la maison de pays, qui connaît un succès important, s'intègre dans cette dynamique de développement économique et touristique, liée à la promotion des produits régionaux De plus, cette action conforte le soutien à l'agriculture de la vallée (promotion nécessaire aux petits producteurs)	
<b>Résultats attendus :</b> création de 3 à 5 emplois	
<b>Indicateurs d'évaluation :</b> - Date d'obtention des autorisations administratives - Respect du calendrier de réalisation - Nombre d'emplois créés	

#### PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation (par rapport au coût HT)	Montant €
Aménagement de la maison Franco-italienne	État	20 %	200 K€
	Région	20 %	200 K€
	Département	10 %	100 K€
	Europe (Alcotra)	30 %	300 K€
	<b>TOTAL</b>	<b>80 %</b>	<b>800 K€</b>
	Participation communale	<b>20 %</b>	<b>200 K€</b>
<b>Total HT</b>			<b>1 M€</b>

PROJETS VALLEE DE L'UBAYE (CRVU)	FICHE 5
<b>HOTEL D'ENTREPRISES</b>	
<b>Objectifs et public visé :</b> La cession du quartier Craplet, dégage une vaste emprise foncière et des bâtiments pouvant accueillir de petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois pérennes. Le « cœur de cible » se situe autour d'entreprises en lien avec les risques naturels (en lien avec le projet SEOLANE), la bio diversité et le développement durable ainsi que sur les nouvelles technologies. Sur le site s'applique le dispositif ZRD (Zone de Restructuration de la Défense), qui constitue un levier puissant dans ce domaine. Situé sur la commune de Barcelonnette, ce projet doit compenser l'impact sur les emplois directs, indirects et induits mis en évidence par l'enquête INSEE. Ce dossier bénéficie de l'étude complémentaire réalisée par le cabinet SODIE prise en charge par le ministère de la défense. Le concours d'une société de conversion sera sollicité dans le cadre de la réalisation, de la prospection et de l'animation de ce projet.	
<b>Maîtres d'ouvrage :</b> Commune de Barcelonnette / CCVU (compétence économique)	
<b>Lieu de réalisation :</b> Quartier CRAPLET	
<b>Calendrier de réalisation :</b> Les travaux d'aménagement des bâtiments situés au cœur de l'emprise peuvent commencer très vite pour répondre aux premières demandes déjà formulées. (Automne 2009)	
<b>Contacts noués avec :</b> La Mission de Développement Economique Le Comité de Bassin d'Emploi Pays Sud Les différents acteurs économiques de la vallée de l'Ubaye.	
<b>Coût estimatif :</b> 1,2 M€ (pour une première tranche de travaux)	
<b>Réunions et rencontres :</b> * Rencontres avec des entrepreneurs susceptibles de s'installer dans la vallée	
<b>Commentaires et précisions :</b> - Il s'agit d'un élément majeur du contrat de redynamisation directement lié à l'objectif premier qui est la création d'emplois pérennes. - La mobilisation autour de ce dossier est aujourd'hui forte pour offrir aux entrepreneurs désirant s'installer dans la vallée de l'Ubaye les conditions les plus optimales.	
<b>Résultats attendus :</b> création de 50 emplois	
<b>Indicateurs d'évaluation :</b> - Respect du calendrier de réalisation - Nombre d'emplois créés - Impact sur les activités économiques locales	

### PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation (par rapport au coût total HT)	Montant
<b>Coût total de l'opération</b>	État	33,33 %	400 K€
	Région	30,00 %	360 K€
	Europe (FEDER)	16,67 %	200 K€
	<b>TOTAL Subventions</b>	<b>80,00%</b>	<b>960 K€</b>
	<b>Participation commune et CCVU</b>	<b>20,00%</b>	240 K€
<b>Total HT</b>			<b>1,2 M€</b>

## FICHES ACTION DES PROJETS DE DESENCLAVEMENT

	FICHE 6
<b>DESENCLAVEMENT DE LA VALLEE DE L'UBAYE / SITE DE "LA FRESQUIERE"</b>	
<b>Objectif :</b> Améliorer l'accès routier à la Vallée de l'Ubaye, condition nécessaire au développement des activités touristiques hivernales et estivales.	
<b>Maîtres d'ouvrage :</b> État et conseil général	
<b>Lieu de réalisation :</b> Commune de Méolans-Revel au lieu-dit «La Fresquièr»	
<b>Contacts noués avec :</b> - Conseil Général des Alpes de Haute Provence - Société Eiffage - Commune de Méolans	
<b>Coût estimatif :</b> 730 K€	
<b>Calendrier de réalisation :</b> Début des travaux été 2009.	
<b>Réunions et rencontres :</b> Réunion de travail avec le conseil général des Alpes de Haute Provence Réunion de concertation avec l'ensemble des acteurs du projet	
<b>Commentaires et précisions :</b> La RD 900 constitue la principale (sinon l'unique en hiver) voie d'accès à Barcelonnette et aux communes de la vallée. Elle permet une liaison internationale vers l'Italie (via le col de Larche) Le projet retenu, après concertation avec les élus, a privilégié une «trouée» dans le cadre de l'exploitation d'une carrière située en arrière du piton rocheux Les travaux ne peuvent se mettre en œuvre qu'au prix d'une sécurisation de la route départementale, compte tenu du risque avéré de chute de blocs sur la voie Il s'agit : - de la mise en sécurité de la falaise en surplomb de la RD 900 - du «déroctage» partiel sur une longueur de 55 mètres venant en complément de la mise en sécurité et visant à la réalisation d'un accotement d'une largeur variant entre 1,5 et 2 mètres  Ce sont ces opérations qui font l'objet du montage financier retenu Ces travaux constituent à la fois une réelle avancée dans un dossier délicat et préfigurent une amélioration très sensible des flux de circulation dans une vallée soumise à des «pics» de circulation forts dans les périodes d'affluence touristique	

### PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation (par rapport au coût HT)	Montant €
<b>Travaux de sécurisation et d'élargissement du CD 900</b>	État	36%	300 K€
	Département	36%	300 K€
	Entreprise Eiffage	28%	130 K€
	<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>730 K€</b>

Ce montage financier a été acté à l'occasion d'une réunion de concertation en présence de toutes les parties concernées dans les locaux du Conseil général le 19 mars 2009.

<b>FICHE 7</b>
<b>DESENCLAVEMENT DE LA VALLEE DE L'UBAYE / SITE DE "LA ROCHAILLE"</b>
<b>Objectif :</b> Mettre en sécurité l'axe majeur de liaison entre la France et l'Italie par le col de Larche. Participer au désenclavement de la vallée de l'Ubaye dans une perspective d'ouverture culturelle, touristique et économique avec les partenaires italiens.
<b>Porteur de projet :</b> Etat
<b>Lieu d'implantation :</b> Commune de Meyronnes et Larche au lieu-dit « <b>La Rochaille</b> »
<b>Contacts noués avec :</b> - Conseil Général des Alpes de Haute Provence - Dossier évoqué à travers de multiples échanges avec les communes de Meyronnes et Larche.
Coût estimatif : 8,2 M€
<b>Réunions et rencontres :</b> Réunion de travail avec le Conseil général des Alpes de Haute Provence le 20 février et le 19 mars 2009
<b>Commentaires et précisions :</b> Le passage de la Rochaille, sur la RD 900, constitue le dossier le plus sensible en termes de sécurisation des axes routiers dans la vallée de l'Ubaye. Le danger d'éboulements rocheux pouvant couper la route est largement avéré et a provoqué l'isolement complet des deux communes il y a quelques années et la fermeture de cet accès à l'Italie. Si un système d'alerte lumineuse a bien été mis en place, ce dossier reste une source de conflit très forte entre l'Etat et le Département. Cette situation a un impact économique certain sur l'accès aux stations de ski, sur l'organisation d'événements médiatiques majeurs (annulation d'une étape sur le Tour de France 2008, même risque sur le Giro 2009) et les flux de camions vers l'Italie. Le contrat de redynamisation est l'occasion de renouer le dialogue sur cette question et de trouver les solutions adaptées. La mise à jour des études déjà réalisées doit permettre de définir un plan de financement intégré dans le cadre du CPER 2007-2013 lors de sa révision ou, à tout le moins, dans le CPER suivant.

#### PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation (par rapport au coût HT)	Montant €
<b>Financement de l'actualisation des études et participation à la première tranche des travaux</b>	Etat		700 K€
	Région		
	Département		
<b>Total</b>			<b>700 K€</b>

Le comité plénier du 10 avril a acté la volonté exprimée par le Conseil Général des Alpes de Haute Provence d'une remise à plat de ce dossier sensible.  
Le Conseil Général des Alpes de Haute Provence sera à l'initiative d'une réunion tripartite Etat / Région / Conseil général pour examiner tous les aspects de ce dossier et en mesurer les engagements financiers.  
En fonction des constats réalisés, l'Etat pourra s'engager au-delà du montant proposé dans cette fiche action.

## FICHE ACTION ASCENSEUR URBAIN

FICHE 8
<b>EQUIPEMENTS STATIONS DE SKI – ASCENSEUR URBAIN A PRA-LOUP</b>
<b>Objectifs et public visé :</b> Moderniser les stations de la vallée de l'Ubaye, qui représentent 40 % de l'activité économique de la vallée et répondre aux attentes nouvelles de la clientèle Sur la station de Pra-Loup, assurer le lien nécessaire entre les deux sites historiques (Molanès et Pra-Loup 1600) dans le respect d'un développement durable et maîtrisé
<b>Maîtres d'ouvrage :</b> Syndicat mixte d'aménagement de PraLoup (SMAP)
<b>Lieu de réalisation :</b> Commune d'Uvernet-Fours
<b>Contacts noués avec :</b> SMAP CCVU Commune d'Uvernet-Fours Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection des Alpes (CADPA)
<b>Coût estimatif :</b> 7 M€
<b>Calendrier de réalisation :</b> Travaux programmés et réalisés pour la saison hivernale 2009
<b>Réunions et rencontres :</b> Projet évoqué lors du comité de programmation CIMA/POIA du 30 mars 2009. Rencontre avec M. Chomienne, commissaire du massif des Alpes, le 20 mars 2009
<b>Commentaires et précisions :</b> Le tourisme hivernal génère 250 emplois directs dans la vallée. La nécessaire modernisation des stations doit permettre de conforter l'activité économique et donc de préserver voire de contribuer à l'augmentation de cet impact De plus, l'ascenseur urbain installé à PraLoup améliore l'accessibilité à la station, tout en préservant un environnement de qualité

### PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation (par rapport au coût HT)	Montant €
	État (CIMA)	6,66 %	500 K€
	Région	6,66 %	500 K€
	Département	53,34 %	* 4 M€
	<b>TOTAL</b>	<b>66,66 %</b>	<b>5 M€</b>
	<b>Participation CCVU</b>	<b>33,33 %</b>	<b>2,5 M€</b>
<b>Total HT</b>			<b>7,5 M€</b>

Les financements du Conseil régional, du département et de la CCVU ont déjà été actés.

\* dans le cadre du plan neige

## MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU CONTRAT

### 1. Modalités de suivi

Un comité de pilotage et de suivi est constitué, sous l'égide du Préfet des Alpes de Haute Provence, pour assurer le contrôle et l'évaluation des mesures prévues au contrat.

Il se réunit deux fois par an.

L'animation et la coordination de la mise en œuvre du contrat sont assurées par le Sous-Préfet de Barcelonnette.

Il est composé des personnalités suivantes :

- le Préfet des Alpes de Haute Provence ou son représentant,
- les Parlementaires des Alpes de Haute Provence,
- le Président du Conseil Régional ou son représentant,
- le Président du Conseil Général des Alpes de Haute Provence ou son représentant,
- le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye ou son représentant,
- Les maires des communes de la vallée de l'Ubaye,
- le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou son représentant,
- le Président de la Chambre des Métiers ou son représentant,
- le Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant,
- les directeurs de services de l'État concernés.

Le Comité de Pilotage pourra s'adjoindre toute personne qualifiée en tant que de besoin. Le secrétariat du Comité sera assuré par la Sous-préfecture de Barcelonnette.

A chaque réunion du comité de suivi un point de situation précis sera réalisé.

Au terme de chaque année d'application du contrat, l'opportunité d'une réorientation des actions et des moyens financiers disponibles sera examinée par les signataires.

### 2. Évaluation

Une évaluation de la mise en œuvre du présent CRVU sera effectuée, une fois par an, par le comité de pilotage en fonction des indicateurs de suivi et d'évaluation proposés dans le programme de gestion PRESAGE-DEFENSE en s'attachant plus particulièrement au :

- suivi des projets développés,
- nombre d'emplois créés sur le périmètre du CRVU,  
*Une priorité d'emplois sera accordée aux anciens personnels civils et militaires du site*
- nombre d'entreprises implantées ou développées sur le périmètre du CRVU,
- aux perspectives à court et moyen terme.

## SIGNATURE DES PARTENAIRES

- **L'ETAT**

représenté par **Monsieur Pierre N'GAHANE**, Préfet des Alpes de Haute Provence

Signature :

- **LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'UBAYE**

représentée par **Monsieur Michel LANFRANCHI**, Président et Maire de la Commune du Lauzet Ubaye

Signature :

- **LA COMMUNE DE BARCELONNETTE**

représentée par **Monsieur Jean Pierre AUBERT**, Maire

Signature :

- **LA COMMUNE DE JAUSIERS**

représentée par **Monsieur Lucien GILLY**, Maire et Conseiller Général du canton de Barcelonnette

Signature :

- **LE CONSEIL GENERAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

représenté par **Monsieur Jean-Louis BIANCO** Président du Conseil Général des Alpes de Haute Provence

Signature :

- **LE CONSEIL REGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR**

représenté par **Monsieur Michel VAUZELLE**, Président du Conseil régional de Provence-Alpes-Cote-d'Azur

Signature :

EN PRESENCE DE

**Monsieur Hubert FALCO**

Secrétaire d'Etat chargé de l'Aménagement du Territoire  
auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie,  
du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

Signature :

**LISTE DES AUTRES DOSSIERS STRUCTURANTS POUR LA VALLEE**

**ETUDE DIAGNOSTIC ETABLIE PAR SODIE / SOFIREM**

**ETUDE D'IMPACT REALISEE PAR L'INSEE**

**CARTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE LA VALLEE DE L'UBAYE**

## **LISTE DES AUTRES DOSSIERS STRUCTURANTS POUR LA VALLEE**

Les quatre projets listés ci-dessous ont été initiés dans le cadre de la dynamique instaurée depuis le mois d'août 2008 pour l'élaboration du contrat de redynamisation.

Certains sont susceptibles d'être développés au sein des emprises militaires libérées.

Ils ne font pas l'objet d'une dotation financière dans le cadre du contrat de redynamisation mais ils feront l'objet d'un accompagnement du comité de pilotage et de suivi du CRVU.

Il s'agit des projets :

- **de développement de la filière végétale et des applications dans le domaine de la cosmétologie**
- **de transfert du centre de secours de Barcelonnette dans des locaux plus adaptés**
- **d'aménagement d'un centre sportif de haut niveau**
- **de développement de la cité scolaire**

